

La reprise de la consommation d'antibiotiques en secteur de ville se confirme en 2022

Santé publique France publie les données de consommation d'antibiotiques en secteur de ville pour l'année 2022. Plus de 800 prescriptions d'antibiotiques pour 1 000 habitants ont été réalisées au cours de l'année (hors hospitalisation), soit une augmentation de 16,6 % par rapport à 2021. Ces nouvelles données soulignent l'importance d'une utilisation prudente et à bon escient des antibiotiques compte tenu du risque de développement de bactéries résistantes, appelé antibiorésistance, que leur usage trop important induit. Alors que près de 9 antibiotiques sur 10 sont dispensés dans le secteur de ville, Santé publique France, le ministère de la Santé et de la Prévention et l'Assurance Maladie diffuseront en décembre leur campagne de prévention « *Les antibiotiques : bien se soigner, c'est d'abord bien les utiliser* » dans l'objectif de sensibiliser à leur bon usage et participer à la réduction de leur consommation en population générale.

Augmentation pour la deuxième année consécutive des prescriptions et de la consommation d'antibiotiques en 2022

Chaque année, Santé publique France produit des indicateurs permettant d'estimer l'évolution de la consommation et des prescriptions d'antibiotiques en secteur de ville.

Après une baisse importante des prescriptions d'antibiotiques en 2020¹, concomitante aux mesures de gestion de la pandémie de COVID-19 (confinements, adoption de gestes barrière et baisse des consultations médicales) et à une moindre fréquence de certaines infections, les années 2021 et 2022 se sont accompagnées d'une reprise des infections hivernales courantes, des consultations médicales et des prescriptions d'antibiotiques, particulièrement au cours de leurs derniers trimestres.

Les prescriptions et les consommations d'antibiotiques ont augmenté en 2022 à un rythme plus soutenu qu'en 2021, respectivement + 16,6 % et +14,0 %. Les niveaux observés restent toutefois légèrement inférieurs à ceux de 2019.

Une consommation importante chez les enfants

Les prescriptions et les consommations d'antibiotiques varient significativement selon l'âge et le sexe du patient. Ainsi, on observe :

- Une consommation supérieure à celle de 2019 chez les enfants de 0 à 4 ans ; les prescriptions d'antibiotiques sont les plus élevées dans cette tranche d'âge et dépassent celles de 2019, avant la pandémie de COVID-19.
- Une reprise de très grande ampleur des consommations en 2022 (+41,8 % par rapport à 2021) chez les enfants de 5 à 14 ans. Les consommations et les prescriptions ont atteint en 2022 les niveaux observés en 2019.
- Une consommation d'antibiotiques plus élevées chez les femmes que chez les hommes dans la tranche d'âge de 15 à 64 ans.
- Une consommation d'antibiotiques plus élevée chez les hommes de 65 ans et plus, alors que sur cette tranche d'âge les prescriptions concernent davantage les femmes.

¹ Consommation d'antibiotiques en secteur de ville en France 2010 - 2020 (santepubliquefrance.fr)

- Les prescriptions ont modérément augmenté chez les plus de 80 ans en ville et en ehpad entre 2021 et 2022

« A quelques jours de la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques, la reprise de la consommation d'antibiotiques s'est confirmée en 2022. La France fait également partie des pays européens les plus consommateurs d'antibiotiques. Cela rend nécessaire le renforcement des programmes d'actions visant à favoriser le bon usage des antibiotiques et diminuer leur consommation en ville. Les objectifs de réductions inscrits dans la stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance, 25% d'ici 2025, sont ambitieux et doivent mobiliser chacun d'entre nous, professionnels de santé et patients. C'est dans ce cadre que s'inscrit la campagne d'information sur le bon usage des antibiotiques qui sera diffusée en fin d'année. »

Dr Caroline Semaille, directrice générale de Santé publique France

La prise d'antibiotiques n'est jamais anodine : quelques conseils pour bien les utiliser

Les antibiotiques sont efficaces **uniquement** sur les infections bactériennes **et n'ont aucun effet sur des infections provoquées par un virus**

- Toute prise d'antibiotique doit être précédée d'une **prescription**
- La **durée du traitement** antibiotique doit toujours être respectée à la lettre
- Les éventuels antibiotiques restants doivent être rapportés en **pharmacie**
- **Ne jamais réutiliser les antibiotiques** pour soi ou pour ses proches, même si les symptômes sont identiques

Pour en savoir plus sur les infections et les antibiotiques : www.antibiomalin.fr

Une campagne pour sensibiliser au bon usage des antibiotiques

A partir du 1^{er} décembre 2023, Santé publique France rediffuse la campagne "Les antibiotiques, bien se soigner, c'est d'abord bien les utiliser". Cette campagne visible en TV, VOL, radios ou sous forme d'affiche dans les salles d'attente des professionnels de santé a pour objectif de sensibiliser au bon usage des antibiotiques. Elle rappelle que **les antibiotiques ne sont efficaces qu'en cas d'infections bactériennes** et qu'ils doivent être pris uniquement sur avis médical.



CONTACTS PRESSE

Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr

Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 - Marie Delibéros : 01 41 79 69 61 - Charlène Charbuy : 01 41 79 68 64

Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66

Retrouvez-nous sur

